SOUSCRIRE AU

FIP OTC HÔTEL & COMMERCE N° 3

mode d'emploi

❐ 1

Le bulletin de souscription est unititulaire : je n'ai coché que la case correspondant à mon cas personnel "M." ou "Mme", et ce :
- même si la souscription concerne l'ensemble du foyer fiscal,
- même si le règlement de la souscription se fait à partir d'un compte joint.

❐ 2

Je vérifie le calcul du montant de ma souscription :
Montant hors droits d'entrée + Droits d'entrée = Montant à régler.
Merci de ne pas arrondir la somme.
Les pages 2 et 3 sont signées.
J'ai daté et apposé la mention "lu et approuvé" sur la page 3.

❐ 3

Le chèque de règlement de la souscription est :
- daté, signé et correctement complété pour le montant total de ma souscription ;
- établi à l'ordre de "BFCM / OTC Hôtel & Commerce N° 3" ;
- tiré sur un compte chèque à mon nom.

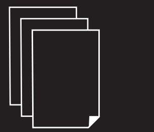
ATTENTION : Toute souscription accompagnée d'un chèque émis par une société sera rejetée.

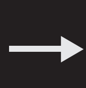
❐ 4

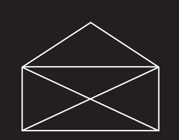
J'ai joint une photocopie de ma **pièce d'identité** ainsi que celle d'un **justificatif de domicile**, tous deux en cours de validité.



Nous vous remercions de vérifier que TOUTES les cases ci-dessus sont bien cochées avant de nous adresser votre dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra être validé.
J'envoie l'ensemble à EXTEND AM : bulletin original + chèque + copie pièce d'identité + copie justificatif de domicile + questionnaire + relevé de compte titres (RIT) si nécessaire.







EXTEND AM
Souscriptions
79 rue La Boétie - 75008 Paris

Je conserve une copie du bulletin de souscription

FIP OTC HÔTEL & COMMERCE N° 3

bulletin de souscription

(Article L. 214-31 du Code monétaire et financier) - Agrément AMF du 02/08/2013 – Code ISIN : FR0011537513

1 ÉTAT CIVIL

Réf OTC : ____________________

Pour des raisons fiscales, merci de renseigner l'intégralité des informations demandées

❏ M. ❏ Mme

Nom

Prénom Nom de jeune fille

Deuxième Prénom(s)

Date de naissance Ville de naissance

Département de naissance Pays de naissance

Nationalité

Adresse Fiscale

Code Postal Ville

Pays

Téléphone Email

2 AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 6,5 à 8,5 années, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement. Le fonds d'investissement de proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.
Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique «Profil de risque et de rendement» du DICI.
Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

3 MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Les Parts sont commercialisées pendant une période comprise entre la date d'agrément du Fonds et la Date de Constitution du Fonds, et souscrites pendant la Période de Souscription. Au cours de cette période, les demandes de souscriptions sont reçues par la Société de Gestion qui les transmet au Dépositaire agissant en qualité de gestionnaire du passif. Aucune souscription ne sera admise en dehors de la Période de Souscription.
Chaque souscription par un Porteur de Parts est constatée sous la forme d'un bulletin de souscription, établi par la Société de Gestion en deux exemplaires, dont l'un est remis au Porteur de Parts après signature et l'autre conservé par la Société de Gestion, mentionnant le nom et l'adresse du Porteur de Parts, la date et le montant de la souscription. La signature du bulletin de souscription par le Porteur de Parts ou son mandataire constitue l'adhésion de ce dernier aux dispositions du Règlement ainsi que son engagement ferme et irrévocable de libérer une somme correspondant au montant de sa souscription.
Les Parts sont obligatoirement libérées intégralement en numéraire lors de leur souscription.
Les souscriptions de Parts seront effectuées :
• dès lors qu'aucune Valeur Liquidative établie dans les conditions définies à l'article 14.2 du Règlement n'a été publiée, à la valeur d'origine des Parts telle que définie à l'article 6.3 du Règlement;
• jusqu'à l'issue de la Période de Souscription, sur la base de la plus élevée des valeurs entre la valeur d'origine et la prochaine Valeur Liquidative établie conformément à l'article 14.2 du Règlement.
Chaque souscription de Parts A sera majorée au maximum de 5% TTC du montant de la souscription, à titre de droits d'entrée non acquis au Fonds.
Les Porteurs de Parts ne pourront souscrire qu'un nombre entier de Parts avant établissement de la première valeur liquidative du Fonds.

Signature

EAM HC3 BSWi (09.13)

Sauf mention contraire, les renseignements demandés sont obligatoires. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, dont EXTEND AM et la BFCM sont seuls destinataires.

4 LIVRAISON

• Sauf indication contraire, les parts souscrites seront livrées en nominatif pur à la BFCM.

• Si vous souhaitez que ces parts soient livrées sur un compte titres spécifique, nous vous remercions de joindre un Relevé de Compte Titres et de renseigner ci-dessous les références bancaires de ce compte :

Code banque |_|_|_|_|_| Code guichet |_|_|_|_|_| Numéro de compte |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Clé RIB |_|_|

5 SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

❑ Je souscris (montant minimal de 1 000 € hors droits d'entrée) :

Montant hors droits d'entrée |_|_|_|_|0| , |0|0| € **(MS)** (Le montant doit être un multiple de 10 tant qu'aucune valeur liquidative n'a été publiée)

Droits d'entrée (maximum 5 %) |5| , |0|0| % **(TDE)**

Montant droits d'entrée |_|_|_|_| , |_|_| € **(MDE)** = (MS) x (TDE) ①

Montant total de la souscription |_|_|_|_|_| , |_|_| € **(MT)** = (MS) + (MDE) ②

❑ Je joins un chèque du montant indiqué en **MT** ② à l'ordre de **BFCM/OTC HÔTEL & COMMERCE N° 3.**

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion

❑ Je verse un montant total de |_|_|_|_|_| , |_|_| € **(MT)** ②, qui comprend un montant de droits d'entrée de |_|_|_|_|_| , |_|_| € **(MDE)** ①

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5 % du montant de cette souscription.

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 5,70 % (TMFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,09 % (TMFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 8,5 ans.

Modalités spécifiques de partage de la plus value (« carried interest »)

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,25 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus value réalisée par le fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : 100 % (RM).

Les sigles entre parenthèses correspondent à des valeurs dont le mode de calcul est précisé dans les lignes correspondantes du tableau intitulé 'Répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux gestionnaire et distributeur par catégorie agrégée de frais', présenté au sein du DICI du Fonds.

6 ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR

Je reconnais que la présente offre de souscription n'a pas fait l'objet d'un démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L. 341-1 du Code Monétaire et Financier, ni avant la souscription ni lors de sa conclusion.

Engagements spécifiques en vue de bénéficier des avantages fiscaux : Je déclare avoir reçu et pris connaissance du DICI relatif au Fonds d'Investissement de Proximité OTC HÔTEL & COMMERCE N° 3 et adhérer à celui-ci et au Fonds, et m'engage irrévocablement à souscrire au montant susmentionné. Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus, pour les personnes physiques, par les articles 199 terdecies-0 A VI bis, 150-0 A III 1° et 163 quinquies B du Code général des impôts, je m'engage à conserver les parts du Fonds pendant cinq ans au moins à compter de leur souscription, à réinvestir immédiatement dans le Fonds la totalité des sommes ou valeurs réparties pendant la même période, lesquelles demeureront indisponibles jusqu'au terme de cette période. Je déclare être fiscalement domicilié en France et en outre que moi-même (agissant directement ou indirectement, par personne interposée ou par l'intermédiaire d'une fiducie), mon conjoint, mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité et nos ascendants et descendants ne détenons pas ensemble plus de 10 % des parts du Fonds, ni directement ou indirectement plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et n'avons pas détenu ce montant à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts. J'ai noté que le non respect des engagements ou de la condition ci-dessus énoncés entraînerait la remise en cause de tout ou partie des avantages fiscaux dont j'ai bénéficié. Le bulletin est valable sous réserve d'encaissement de la souscription et dans la limite des parts A disponibles.

J'accepte :

• de conserver les parts pendant toute la durée de vie du Fonds, dans les conditions déterminées par les articles 10 et 11 du Règlement sur les rachats et les cessions de parts. Mon investissement pourra en conséquence ne présenter aucune liquidité pendant toute la durée de vie du Fonds, soit pendant 6,5 à 8,5 années.

• de prendre le risque d'une perte sur le capital investi dans le Fonds (mon investissement peut varier à la baisse sans que la baisse ne puisse excéder le montant investi).

Je reconnais que l'avantage fiscal ne constitue pas la seule motivation de mon investissement dans le Fonds et j'ai vérifié que la réduction d'impôt liée à cet investissement (compte tenu des autres réductions d'impôts dont j'entends bénéficier et de l'effet du plafonnement des avantages fiscaux) n'excède pas le montant prévisionnel d'imposition sur mes revenus à payer au titre de la période de souscription.

Je déclare que les sommes versées en contrepartie de ma souscription ne constituent pas une opération de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme au sens des articles L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier.

J'ai noté que le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date de la signature du présent bulletin de souscription.

Fait à : ______________________ Le : ______________________ 2013

en trois exemplaires, dont le dernier est à conserver par le souscripteur pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale, adressée ultérieurement par EXTEND AM.

Signature, précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

Société de Gestion : EXTEND AM - 79 rue La Boétie - 75008 Paris
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel - 34 rue du Wacken - 67000 Strasbourg

Au 30 juin 2013, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des FIP gérés par EXTEND AM est la suivante :

Dénomination	**Date de création**	**Pourcentage de l'actif [1] éligible (quota de 60 %) à la date du 30 juin 2013**	**Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60 % de titres éligibles**
FIP OTC COMMERCE & FONCIER	2010	62 %	2 décembre 2012
FIP OTC PATRIMOINE & HÔTEL	2011	100 %	30 avril 2013
FIP OTC HÔTEL & COMMERCE	2011	32 %	30 novembre 2013
FIP OTC PATRIMOINE & HÔTEL 2	2012	19 %	30 avril 2014
FIP HÔTEL & COMMERCE N° 2	2012	2 %	30 novembre 2014
FIP OTC PATRIMOINE & HÔTEL N° 3	2013	N/A	31 décembre 2015

[1] Calculé d'après les comptes arrêtés au 30 juin 2013, selon la méthode définie à l'article R. 214-65 du Code monétaire et financier.

QUESTIONNAIRE RELATIF A LA CONNAISSANCE DU CLIENT

Personne physique (A joindre au Bulletin de souscription)

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code monétaire et financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement éventuel dans le FIP OTC Hôtel & Commerce N°3 avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Extend AM, resteront strictement confidentielles.

IDENTIFICATION DU CLIENT (Cocher la case correspondante)

Monsieur ❐ Madame ❐ Nom : ……..…….

Prénoms : ………..

Date et lieu de naissance : …….....

Adresse : …….

Situation familiale du client Célibataire ❐ Marié(e) ❐ Divorcé(e) ❐ Veuf/Veuve ❐ Pacsé(e) ❐

Situation fiscale du client Résident français ❐ Si non, pays de résidence à préciser ::………………………………………....

Votre activité professionnelle

❐ Profession libérale
❐ Cadre dirigeant
❐ Employé
❐ Étudiant
❐ Commerçant, artisan
❐ Cadre
❐ Retraité
❐ Sans profession
❐ Autres (préciser) : ___________________________________

Nom de votre employeur (actuel ou précédent pour les retraités ou sans emploi) : ____

À quel secteur d'activité est il rattaché ?

❐ Agriculture, pêche
❐ Bâtiment, immobilier
❐ Commerce d'art, produits de luxe
❐ Énergie, armement, contrats et marchés publics
❐ Administration publique, enseignement
❐ Import/Export, Négoce (produits financiers, énergie, matières premières),
❐ Restauration, hébergement, jeux, spectacles
❐ Professions libérales juridiques, médicales
❐ Religion, Activité associative
❐ Industrie, transport
❐ Commerce de détail
❐ Assurance, banque, finance
❐ Autres (préciser) :_____________________

Votre fonction (poste actuel ou précédant votre retraite) à préciser : ____

SITUATION PATRIMONIALE DU CLIENT (Cocher la case correspondante)

Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui ❐ Non ❐

Evaluation de vos actifs financiers (dépôts, produits d'assurance vie, portefeuille d'instruments financiers) **:**
Inférieure à 500.000 euros ❐ Entre 500.000 et 1.000.000 euros ❐ Supérieure à 1.000.000 euros ❐

Part du portefeuille de valeurs mobilières dans votre patrimoine total :
Inférieure à 5% ❐ Entre 5% et 10% ❐ Entre 10% et 25% ❐ Entre 25% et 50% ❐ Supérieure à 50% ❐

Part des titres non cotés et des parts de FCPI / FIP / FCPR dans ce portefeuille de valeurs mobilières :
Inférieure à 5% ❐ Entre 5% et 10% ❐ Entre 10% et 25% ❐ Entre 25% et 50% ❐ Supérieure à 50% ❐

Quelle est la fourchette de vos revenus annuels : Moins de 100 000 € par an ❐ Entre 100 000 € et 300 000 € par an ❐ Plus de 300 000 € par an ❐

Ils se décomposent en : Revenus professionnels ❐ Retraites ❐ Autres revenus réguliers ❐

Origine des fonds versés:
❐ Épargne ❐ Gain aux jeux ❐ Vente de société / d'actifs immobiliers ❐ Donation / Héritage ❐ Autre :_____________________

EXPERIENCE DU CLIENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENT (Cocher la ou les case(s) correspondante(s))

Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier avec un conseiller financier ? Oui ❐ Non ❐
Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier sans conseiller financier ? Oui ❐ Non ❐
Déléguez-vous la gestion de tout ou partie de votre portefeuille de valeurs mobilières ? Oui ❐ Non ❐

Quels instruments financiers entrent ou sont entrés dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

❐ Actions ou OPCVM actions ou trackers
❐ Obligations ou OPCVM Obligataires
❐ Produits monétaires
❐ Capital risque (actions non cotées, FCPR, FCPI, FIP, SCR)
❐ Produits immobiliers (OPCI, SCPI)
❐ Produits réservés à certains investisseurs
❐ Produits structurés

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CLIENT (Cocher la case correspondante)

Mesure de la tolérance au risque - En contrepartie des possibilités de profit à long terme, le client accepte de prendre un risque élevé sur le capital investi dans le FIP OTC Hôtel & Commerce N°3. Oui ❐ Non ❐

Horizon d'investissement - En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du FIP OTC Hôtel & Commerce N°3, le client accepte de conserver ses parts pendant toute la durée de vie du fonds. Oui ❐ Non ❐

Fiscalité - Le client reconnaît que l'avantage fiscal ne constitue pas la seule motivation de l'investissement dans le FIP OTC Hôtel & Commerce N° 3, et a constaté que la réduction d'impôt liée à cet investissement (compte tenu des autres réductions dont il entend bénéficier et de l'effet du plafonnement des avantages fiscaux), n'excède pas le montant prévisionnel d'imposition sur ses revenus de l'année de souscription.
Oui ❐ Non ❐

Je certifie avoir pris connaissance du DICI du FIP OTC Hôtel & Commerce N°3, et de l'avertissement figurant dans le bulletin de souscription du fonds. Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts du FIP OTC Hôtel & Commerce N°3, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Fait à ………………………………………………….., le ……………………………2013

____
Signature du souscripteur

Sauf mention contraire, les renseignements demandés sont obligatoires. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, dont Extend AM et la BFCM sont seuls destinataires.